

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 2 février 2023,

TOUR DES REGIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE DU NUMERIQUE EN SANTE 2023-2027 : LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES ACTEURS REGIONAUX

Engagé par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS), le Tour des Régions de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027 a fait étape à Rouen le mercredi 1^{er} février. L'occasion de revenir sur les actions engagées par les acteurs régionaux en faveur du développement du numérique et du renforcement de la cyber-sécurité.

Dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027, la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) a engagé un Tour des régions, comme annoncé lors du Conseil du Numérique en Santé (CNS) du 14 décembre 2022. Une centaine de personnes était ainsi réunie pour cette étape à Rouen le mercredi 1^{er} février.

Les représentants de la DNS ont ainsi pu présenter les 4 axes de la prochaine feuille de route en cours de concertation, aux côtés des équipes régionales engagées dans la dynamique en faveur du développement du numérique en santé. La concertation autour de cette feuille de route se poursuit sur participez.esante.gouv.fr jusqu'au 14 mars.

« Trois ans après le lancement par l'Etat de la feuille de route du numérique en santé, je tiens à saluer la mobilisation exceptionnelle des acteurs régionaux identifiés pour faire avancer la santé numérique en région (la Direction de la coordination de la gestion du risque (DCGDR), Normand'e-Santé, et l'ARS Normandie), ainsi que des établissements normands qui se sont emparés des dispositifs : c'est en s'appuyant sur ces forces que la Normandie s'est placée parmi les régions les plus dynamiques en la matière », a indiqué Thomas Deroche, directeur général de l'ARS Normandie, en introduction de la journée.

Ces dernières années, les acteurs régionaux ont en effet engagé de nombreuses actions pour accompagner les établissements dans le déploiement du numérique et le renforcement de la cyber-sécurité.

Accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux dans le renforcement de leurs systèmes d'information

Des programmes de financement spécifiques ont été lancés par l'ARS Normandie afin d'accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans le renforcement de leurs systèmes d'information.

Ainsi, le programme « Ségur Usage Numérique en Etablissement de Santé » (SUN-ES) vise à accompagner les établissements sanitaires, tandis que le programme « ESMS Numérique » s'adresse aux établissements et services médico-sociaux.

Pour la partie sanitaire, le programme SUN-ES a permis d'accompagner 81 structures normandes pour une enveloppe régionale de plus de 6,6 millions d'euros depuis le début de l'année 2021. 64% des structures normandes sont ainsi accompagnées à ce jour.

Pour la partie sociale et médico-sociale, ce sont 27 projets qui ont été lancés et accompagnés dans la région normande depuis 2021 via ESMS Numérique. Cela représente plus de 600 établissements engagés pour en enveloppent de près de 10,6 millions d'euros.

Déploiement d'un réseau de référents « Mon espace santé »

Dans le cadre de la mise en place de « Mon espace santé », la Délégation ministérielle au Numérique en Santé a construit, avec les acteurs du secteur, un plan d'action pour comprendre et lutter contre l'impact des fractures numériques dans le champ de la santé, déployé sur l'ensemble du territoire. Il se traduit notamment par l'intervention d'ambassadeurs « Mon espace santé » pour aller vers les citoyens qui en ont besoin. Ces ambassadeurs sont capables de réaliser le dernier kilomètre vers les personnes les plus éloignées du numérique. Ce réseau à destination du grand public est en cours de construction dans la région.

En parallèle, l'ARS Normandie, appuyée par Normand'e-Santé et l'Assurance Maladie, a développé un réseau de plus de 400 référents « Mon espace santé » identifiés dans les établissements de santé et les ESMS, qui peuvent ainsi accompagner les professionnels de ces structures ainsi que les patients, résidents ou usagers qui y sont pris en charge.

Sur le terrain de la promotion de Mon espace santé auprès du grand public et pour donner toutes ses chances à ce nouvel outil numérique de prendre pleinement sa place en région Normandie, l'ARS, appuyée par le GRADeS et l'Assurance Maladie, a entrepris de développer un vaste réseau de « Référents Mon espace santé » au sein des structures de soins régionales. Aujourd'hui, une grande majorité d'établissements sanitaires et une part importante d'établissements sociaux et médico-sociaux disposent d'un référent Mon espace santé identifié et actif.

Un accompagnement de proximité pour les professionnels de santé

L'ARS Normandie, Normand'e-Santé et l'Assurance Maladie déploient également un accompagnement de proximité des professionnels de santé libéraux.

A ce titre, des webinaires d'information à l'évolution des logiciels métiers à destination des professionnels de santé libéraux ont été régulièrement organisés en 2022, et se poursuivront en 2023.

Renforcer la cyber-sécurité des établissements

De nombreuses actions ont été engagées en 2022 en matière de cyber-sécurité à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Normand'e-Santé et l'ARS Normandie ont ainsi mis en place une feuille de route afin d'engager des actions coordonnées en matière de cyber-sécurité. Une cartographie de la région, élaborée en 2022, a permis de définir les enjeux et besoins des structures et de lancer des actions ciblées et prioritaires afin de sensibiliser les professionnels du numérique et de la sécurité des établissements. Une plateforme régionale de sensibilisation à la cybersécurité a été mise en

place, et un centre de ressources régionales d'appui aux structures sera prochainement déployé.

En complément, Normand'e-Santé et l'ARS Normandie sont notamment engagés dans des campagnes de communication et d'alerte régulière des acteurs, la mise en œuvre d'événements d'information et de sensibilisation, ainsi que la création et l'animation d'une gouvernance régionale cyber.